

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél: +32 (0) 71 43 82 11 Fax: +32 (0) 71 47 28 19 Mail: edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 76 Sociologie et politique de l'éducation							
Ancien Code	PEGR3B76FR	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	XERB3760						
Bloc	ЗВ	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) HELHa Loverval Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)						
Coefficient de pondération		10					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B76FRA Sociologie et politique de l'éducation

30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B76FRA Sociologie et politique de l'éducation

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et politique de l'éducation							
Ancien Code	6_PEGR3B76FRA	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	BERB3761						
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be)						
Coefficient de pondération		10					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Approches historique et sociologique de l'enseignement. Sensibilisation aux inégalités sociales et scolaires. Les grandes réformes scolaires et leurs conséquences. Guerres scolaires, Pacte scolaire, réseaux...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compréhension du fonctionnement du système scolaire belge. Réflexion autour des inégalités scolaires et des moyens visant à les réduire. Réflexion autour de la démocratisation des études. Connaissance des grands courants de pensée sociologique en la matière.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Constitution belge; pacte scolaire; décrets "Missions" et "discriminations positives"; Contrat pour l'école;
- Indicateurs de mesure d'une politique éducative;
- Inégalités sociales et scolaires;
- Principes de justice scolaire: mérite, égalité et respect ;
- Questions diverses de sociologie de l'éducation

ETC

Démarches d'apprentissage

Séances en présentiel, exposés théoriques, débats

Dispositifs d'aide à la réussite

Synthèses partielles régulières, séances de questions-réponses, participation active des étudiants...

Sources et références

Toutes les sources et références sont communiquées aux cours et postées sur connected.

Exemple de référence: Anne Van Haeecht, L'école à l'épreuve de la sociologie, 3e édition 2006 de boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont déposés sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en petit groupe d'étudiants

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).